

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1788 - page 1564

93 - Seine-Saint-Denis

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de la Seine-Saint-Denis.

PROJETS URBAINS.

Objet : créer, gérer et animer un ou plusieurs centre d'animation dont l'objectif est d'améliorer le cadre de vie des habitants, améliorer les relations humaines, la vie familiale, la vie culturelle dans le respect de la personnalité de chacun ; projets urbains est une association laïque, elle participe à la promotion de la laïcité en considérant que c'est une valeur favorable pour vivre ensemble dans nos quartiers ; ces centres de quartiers seront des lieux de rencontre pour la population des quartiers où ils se situent ; en lien avec celle-ci ils auront pour but de promouvoir des activités d'ordre social éducatif, culturel et de loisir à but non lucratif, s'adressant aux personnes (enfants, jeunes, adultes) et aux familles qui composent cette population ; l'association pourra notamment réaliser des activités de conseil et de formation qui lui seraient confiées par d'autres organismes et pour lesquelles l'association a les compétences pour les réaliser.

Siège social : 74, avenue Jean Lolive, 93500 Pantin.

Date de la déclaration : 4 mars 2014.